



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as "developed", "industrialized" and "developing" are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org



06611-F

Distr. LI ITMP

ID/UG.204/11
1er septembre 1975

Original : ANGLAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Le Comité consultatif régional sur la promotion de la recherche et de l'innovation dans les industries industrielles

Consultation régionale sur la promotion
de la recherche et l'innovation industrielles

Lagos, Nigeria, 19-21 septembre 1975

COMITÉ CONSULTATIF RÉGIONAL, UN INSTITUT DE RECHERCHE
ET D'INNOVATION INDUSTRIELLE, ACTIVITÉS TECHNOLGIQUES

Université de Nairobi^{1/}

J.Y. Lavelle

LIBRAIRIE DES UNIES

<u>Chapitre</u>	<u>Page</u>
I	1
II	2
III	3
IV	7
V	11
REFERENCES	11

* Doyen de la Faculté technique, Université de Nairobi, Nairobi, Kenya.

1/ Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les vues du Secrétariat de l'ONUDI. Le présent document n'a pas fait l'objet d'une révision au point de vue éditorial.

DISCUSSION

Dans les pays peu industrialisés d'Afrique, les milieux industriels comme le grand public considèrent que les universités sont uniquement des établissements d'enseignement supérieur, de sorte qu'il n'existe aucun lien, si officiel ni officieux, entre les universités, les organismes de recherche et l'industrie, qui demeurent isolés les uns des autres et ne se rendent pas compte des avantages que procurerait une coopération qu'il serait très facile d'établir. Pour corriger le présent état de choses, il faudrait que les universités et en particulier les facultés techniques modifient leur structures de manière à pouvoir participer aux activités technologiques de la nation. Au Kenya, la Faculté technique de l'Université de Nairobi a effectué, en collaboration avec un consultant de l'UNESCO, une enquête visant à établir par quelles moyens la Faculté pourrait participer à ces activités. À l'issue de cette enquête, la Faculté a proposé de créer, avec l'assistance de l'UNESCO et du KNUST, un service de recherche et de consultations industrielles chargé de pourvoir aux besoins de l'industrie et des organismes gouvernementaux en matière de développement et de recherche. L'initiative prise par la Faculté devrait permettre d'instaurer une coopération étendue entre l'université et l'industrie.

IV. TECHNIQUE

Il est certain que dans les pays où pour l'essentiel l'enseignement universitaire de par le passé a été limité à la recherche pure et non appliquée, telles sont peut-être l'origine des faiblesses et la cause principale pourquoi - tout au moins dans les universités étrangères - les étudiants en sciences et en techniques supérieures sont peu nombreux. Ces étudiants sont cependant nombreux dans les universités qui ont été créées ou qui ont été transformées par l'industrie. Il se peut aussi que le fait que le plus grand nombre d'étudiants en sciences et en techniques supérieurs soit une partie de l'ensemble étudiant dans des universités de type industrielles et que les universités où au contraire l'université de l'enseignement des activités de la recherche autre que la recherche fondamentale soit le contraire des universités qui suivent principalement les universitaires aux activités technologiques.

Par bonheur, il est difficile de faire la distinction, dans le domaine technique, entre recherche fondamentale et recherche appliquée et entre recherche appliquée et développement. Cependant, tant en raison de la formation reçue sur les campus universitaires locaux dans les facultés techniques que des critères retenus pour utiliser le travail effectué par les milieux universitaires, la recherche appliquée tient une place importante dans le développement des technologies. Il est résulte que très peu de travaux de recherche sont consacrés aux questions techniques.

Dans les pays industrialisés, au niveau des universités et des industries, dans leur domaine, se sont établies des services de recherche et de développement. Ces universités, en eux-mêmes ont créé des centres de recherche industrielle. Il arrive souvent que des universitaires diplômés des facultés techniques et des facultés des sciences enseignent en qualité de consultants, établissant ainsi un lien très étroit entre l'industrie et l'enseignement. Cependant, les étudiants étrangers, arrivant au mieux dans les pays industrialisés se renvoient généralement par cause de l'absence d'une telle liaison, ce qui explique qu'à leur retour dans leurs pays d'origine, ils ne s'intéressent pas à la question de la coopération entre l'université, l'industrie et les organismes gouvernementaux. Ces pays industrialisés et tous les pays qui le sont moins l'avantage de disposer de nombreux universités, ce qui permet à certaines d'entre elles de se consacrer uniquement à la recherche fondamentale dans le domaine technique. On voit depuis quelques années que les facultés techniques, même dans les pays industrialisés, s'efforcent d'établir davantage de contacts avec le monde de l'industrie et de fournir une assistance pour la solution des problèmes auxquels posent.

Comme on l'a déjà vu, il n'y a dans les pays non-industrialisés d'Afrique pour ainsi dire pas d'activités de recherche dans le domaine technique en dehors des universités, et les quelques spécialistes des travaux de recherche qui existent dans ces pays sont pour la plupart attachés à l'université. Il ne semble donc justifier le manque de participation, notamment de la part des enseignants des facultés techniques, à la solution des problèmes qui se posent dans ce domaine. Il convient en outre de noter que la plupart des universités de ces pays sont de création récente. Elles ne peuvent évidemment que recruter des spécialistes locaux, dévoués et enthousiastes, dont les initiatives sont du reste facilées par le manque d'encouragements et de soutien financier. À cela s'ajoute que les enseignants attachés aux facultés techniques doivent consacrer un temps raisonnable à l'enseignement des cours des premiers cycles de l'enseignement supérieur et à la formation des ingénieurs nécessaires au pays. Dans ces conditions, il ne faudrait attendre à voir s'instituer et se développer une tradition d'activité de recherche. Il est donc indispensable, tant pour assurer un développement l'amélioration des activités de la faculté technique que pour servir les intérêts du pays, que l'université locale entreprenne en maître technique des recherches portant sur des questions importantes pour le développement national, faute de quoi on devra s'attendre à voir la politique d'essence du pays pâtir gravement, à long terme, de cette indolence.

Les travaux de recherche appliquée et de développement ou les services consultatifs devraient occuper une place importante dans les activités de recherche technique menées par les universités locales. Il faut aussi que les premières trahis présentent un intérêt direct pour le pays. Il faut donc que certains problèmes techniques soient de caractère général et ne se posent pas plus particulièrement à tel ou tel endroit, et qu'il est préférable d'en entreprendre l'étude à un ou deux organes financiers et autres soit les plus nombreux. De fait, les facultés techniques devraient être en mesure d'élaborer et de proposer des solutions à ces problèmes. Ce qui importe le plus à cet égard c'est de faire participer directement à la réalisation de projets concrets des spécialistes des milieux industriels, des pouvoirs publics et de l'enseignement.

I. LE PROGRAMME NATIONAL AUSSI

Dans son Plan de développement (1970-1975), le Gouvernement du Kenya a exprimé les directives générales pour la croissance de la République. Celles-ci sont notamment les suivantes :

- a) Donner la priorité aux secteurs de la petite et de celle moyenne pour l'importance des activités à grande échelle, en particulier dans les secteurs; et en particulier dans l'agriculture, l'industrie manufacturière et le commerce;
- b) Faire, dans tous les secteurs, la préférence aux activités qui utilisent beaucoup de main-d'œuvre plutôt qu'à celles qui nécessitent un besoin de capitaux;
- c) Décentraliser les services et pratiquer une politique de replacement des importations et d'élargir les exportations, particulièrement celles de produits primaires;
- d) Mettre davantage l'accent sur le développement rural, en particulier dans les zones rurales et semi-urbaines en priorité;
- e) Améliorer les communications;
- f) Utiliser au maximum les ressources naturelles locales, telles que l'eau, les ressources minérales et les courants locaux d'énergie.

On ne consacre, semble-t-il, que très peu d'activités à la recherche technique aux problèmes locaux. La recherche industrielle est en majorité pilotée par l'African Industrial Research Organization, qui a son siège à Nairobi et qui dessert les trois pays membres de la Communauté de l'U.R.C. Cet organisme ne compte que huit spécialistes de la recherche et ses activités sont de ce fait limitées.

Dans l'industrie, les activités de recherche technique sont rares, particulièrement dans les grandes et petites entreprises manufacturières. Celles-ci ont réellement besoin d'une assistance pour la mise au point et l'amélioration des procédés, la mise au point des produits et le contrôle de la qualité. On espère que la création du Bureau Kenyan des normes permettra de répondre en partie à ce besoin.

Au Kenya les activités technologiques sont surtout le fait de ce qu'on appelle l'industrie secondaire. Les entreprises que comprend ce secteur peuvent être réparties entre les catégories suivantes :

- a) Grandes entreprises ayant leur siège outre-mer;
- b) Entreprises de taille moyenne, ayant leur siège dans le pays et entretenant des relations avec des sociétés d'outre-mer;
- c) Grandes entreprises ayant leur siège dans le pays, bénéficiant d'un soutien des pouvoirs publics ou appartenant à l'Etat, et assurant essentiellement la transformation et la commercialisation des produits agricoles;
- d) Petites ou très petites entreprises, ayant leur siège dans le pays, et dont plusieurs appartiennent au secteur dit "non officiel" de l'industrie.

L'assistance nécessaire en matière de recherche, de développement et de services consultatifs diffère considérablement selon les groupes. Les entreprises du Groupe "A" demandent généralement à leur société-mère de résoudre leurs problèmes, ce qui quelquefois demande beaucoup de temps et n'est pas rentable. Il convient de noter que c'est souvent sur place, à condition de disposer du savoir-faire nécessaire, qu'on peut le mieux résoudre les problèmes qui ont trait au fonctionnement d'une usine. Il semble que l'on manque de consultants dans ce domaine.

Les entreprises du Groupe "B" peuvent avoir besoin d'une aide pour résoudre des problèmes ayant trait à la mise au point de procédés et de produits, à l'outillage, au matériel de montage et à l'exploitation.

Les entreprises du Groupe "C" ne disposent pas à l'heure actuelle des spécialistes des études techniques qui leur permettraient de mener les activités de développement dont elles ont grand besoin.

Les entreprises qui relèvent du Groupe "D" sont les plus faibles du point de vue de la technologie. Elles sont peu organisées et pour la plupart dispersées. De plus, ce groupe est celui avec lequel il est le plus difficile d'établir des contacts et qu'il est le plus difficile d'aider. Cependant, comme il est indiqué dans le rapport PIUD/BIT intitulé "Employment, Income and Quality" (2), ce secteur utilise de manière assez efficace la main-d'œuvre et les matières premières dont il dispose. Il joue certainement un rôle important dans l'économie industrielle.

L'aide au développement de ce type est mise en place pour le développement industriel du territoire, ainsi la recherche d'un financement, des centres, actuellement au niveau de certains secteurs à l'exception de ces entreprises situées dans leur voisinage. Les meilleurs sont à Lyon, et la représentation par les autorités de ce groupe mentionné sur la carte de la carte, si elle n'est pas plus heureuse, ne gêne pas dans la recherche de financement.

IV. LA FORMATION

Depuis le début de l'industrie l'activité formelle existe depuis longtemps déjà dans les établissements familiaux, professionnels ou sociaux de la région depuis 1965. On considère la formation comme importante dans plusieurs des premiers cycles de l'enseignement supérieur. Ensuite dans les programmes universitaires, il sait : école d'ingénierie, école d'ingénierie, école d'ingénierie, école d'ingénierie. Au cours de ces dernières années, la formation universitaire dans les universités supérieures et l'Université de Lyon a été étendue et renforcée de recherches. Ces établissements pour la formation sont à l'heure actuelle les meilleures formations techniques proposées au pays.

De manière générale, la formation universitaire est considérée comme étant une source de travail et de développement. Elle comprend également plusieurs spécialités dans divers domaines.

Consciente de l'importance que revêt l'enseignement dans l'université, les organisations gouvernementales et l'industrie, la Faculté technique a effectué récemment une enquête en collaboration avec la direction de l'UFR. L'une des principales constatations faite à cette occasion a été la nécessité de faciliter les relations gouvernementales et l'industrie à l'heure d'aujourd'hui des projets financés avec la faculté et d'utiliser ces projets en partenariat avec les industries. A la suite de cette enquête la rédaction a été à l'intention des organisations industrielles une brochure contenant des informations sur les détails de compétence et les qualifications des spécialistes dont elle impose ainsi que sur les installations de ces laboratoires.

La Faculté se rend également compte qu'il faut aider les ingénieurs employés dans l'industrie à se maintenir au courant de l'évolution des techniques et organiser à leur intention des cours et séminaires spécialisés. Ses divers départements s'y sont employés dans la mesure où leurs ressources le leur permettaient; ainsi, le département de génie civil a récemment créé un cours supérieur de technique appliquée au domaine de la santé publique. auparavant, des cours et séminaires de courte durée avaient été organisés à l'intention d'ingénieurs employés dans l'industrie.

IV. PROJET DE CRÉATION D'UN SERVICE DE RECHERCHE ET DE CONSULTATIONS INDUSTRIELLES À LA FACULTÉ

La Faculté technique a proposé de créer un service de recherche et de consultations industrielles qui serait chargé :

- D'encourager les activités consultatives de type traditionnel,
- De fournir une assistance aux petites entreprises.

Ce service axerait ses efforts sur les domaines suivants : conception et mise au point de produits, perfectionnement des procédés de fabrication, notamment mise au point de gabarits et d'outillage ou modification du matériel existant; travaux d'essai ou d'analyse; conseils à l'industrie sur des questions intéressant plusieurs secteurs; contrôle de la qualité.

Il pourrait également s'intéresser aux questions suivantes : fabrication industrielle à petite échelle, construction à bon marché utilisant plus largement les matières premières locales, matériel et équipement agricoles, développement de l'utilisation des sources locales d'énergie (énergie solaire, géothermique, etc.) études de faisabilité dans diverses branches d'industrie et services spécialisés d'essai.

Il est évident que les ressources limitées dont dispose la Faculté ne lui permettent pas de remplir efficacement toutes les fonctions mentionnées ci-dessus. Elle ferait donc appel, chaque fois que nécessaire, aux moyens en personnel et en matériel des autres facultés de l'Université. S'il est difficile, dans le cas d'un service de ce genre, de prévoir quelles types de travaux y seront effectués, on peut dire que le succès ou l'échec du service dépendront de la bonne volonté de ses membres et de l'accueil qui lui sera fait.

19.11.71
D.F.

Il est aussi de l'importance que le travail soit effectué dans un lieu où les personnes ont la volonté et la possibilité de travailler ensemble, sans être dérangées. Ainsi, une installation peut prendre plusieurs formes : bureau, atelier, ou résidence dans un milieu relativement stable, mais ce n'est pas toujours la facilité de l'atelier, des propriétaires, ou la nécessité de faire faire une personne dans un autre lieu, qui empêche d'agir. Il existe également pour les étudiants à l'école, résidence, etc., mais il devient moins facile à l'instar du précédent.

Il existe également une école technique à l'Université de l'Ontario Estrie. En terminant à bientôt avec le service militaire, je me demande si je demanderai pas d'ateliers similaires à l'école technique.

Pour pouvoir fonctionner efficacement le service devrait être doté de l'équivalent en matière de compétitivité, de technicité et d'originalité. Les travailleurs doivent avoir leurs propres ateliers. Il est nécessaire que toutes ces conditions soient respectées pour assurer une bonne qualité de service et qu'il atteigne l'un de ses objectifs à long terme, la réputation mondiale de l'Université et de sa présence dans le monde en place du service.

L'Université sera appelée à fournir une grande partie du personnel du service. Il sera institué un comité consultatif qui délivrera le militaire dans le cadre du service. Ce Comité sera présidé par le Vice-recteur à l'Université et sera composé parmi ses membres les doyens des facultés, les directeurs d'établissements universitaires et des représentants de diverses organisations syndicales.

La direction du service sera autorisée à embaucher du personnel particulièrement qualifié ou nécessitant un grand intérêt pour le type de travail considéré. Il sera, au moins, conseillé par un spécialiste. Le service devra établir et maintenir des contacts étroits avec des organismes extérieurs utiles et communiquer son propre catalogue.

Bien que les étudiants de la Faculté technique soient censés de posséder des projets au cours de leur dernière année d'études, il sera difficile, leur emploi du temps étant très chargé, de les faire travailler pour le service. Ils auront cependant

la possibilité de venir pour assister à quelque chose d'exceptionnel. Ministère d'un
l'Écrivain ou poète de la plus grande valeur, il devra être avancé et déclaré
comme étant l'auteur de l'œuvre. Il devra évidemment et incitera
les premiers à faire des contributions financières à cette association.
Service militaire sera également demandé. Il devra faire partie de la commission
douce que les étudiants doivent faire pour la vente de billets, la coordination et la
réalisation permanente de l'organisation de l'université.

7/22/11
Page 11

100% CTC

1. Developing the 107-EPP, Gaborone, Botswana, 1998.
 2. Report 5.15, 2000, Rhodesia and Nyasaland: A Strategy for Increasing Productivity implementation, 1991, positive, 1.7%.
-



76.01.15